

LA BÂTHIE
Initiation au walking foot, samedi

Le walking foot, c'est évidemment le football en marchant. Un sport d'équipe inspiré du football, mais où les joueurs ont interdiction de courir. Né en Angleterre en 2011, il a été inventé principalement pour pousser les plus de 50 ans à pratiquer un sport. Samedi 26 octobre, le club de football de La Bâthie (USGM) et "Si-senior" (portail emploi et social dédié aux seniors) organisent une initiation pour les 50-65 ans. Le rendez-vous est fixé à 14 heures au stade de la Bâthie.

Inscr. gratuites au 06 79 72 79 49 et sur benoit@si-senior.fr

Dans ce sport d'équipe inspiré du football, les joueurs ont interdiction de courir. Archives photo Le DL/Norbert FALCO



LES ARCS
La Première montée, un rendez-vous pour profiter des premières neiges

Samedi 7 décembre, la station des Arcs propose de profiter des premières neiges lors d'une journée de pré-ouverture, une semaine avant le début officiel de la saison. Le rendez-vous sera fixé à 9 heures au télésiège du Pré Saint-Esprit, à Arc 1950, où sera servi un petit-déjeuner. Le départ à skis aura lieu à 10 heures. Deux destinations possibles : l'Igloo ou le col de la Chal. Une fois de retour, les participants auront droit à un déjeuner offert dans un restaurant.

Le domaine ouvrira le 14 décembre.



VOTRE RÉGION

MONTAGNE Une recommandation de l'administration à la suite de l'accident de Châtel, en Haute-Savoie, l'hiver dernier. Plusieurs stations des Savoie sont concernées

Poma modifie six télésièges dans les Alpes

Les accoudoirs des sièges six places de type LP seront repris afin d'augmenter l'espace avec le garde-corps. Une fillette était restée trois jours dans le coma après avoir eu le bras coincé en Haute-Savoie.

En février dernier, le télésiège de Pierre-Longue, flambant neuf, avait été le cadre d'un de ces accidents qui émeuvent l'opinion. Manouk, une fillette hollandaise en vacances à Châtel, dans les Portes du Soleil, était évacuée dans le coma vers l'hôpital de Genève. En l'occurrence, il ne s'agissait pas d'une chute de hauteur, puisque l'enfant avait été retrouvée inconsciente à l'arrivée de cet appareil six places débrayables.

L'accident, l'enquête, le retour d'expérience

Au moment de fermer le garde-corps verrouillé, les adultes à ses côtés ne s'étaient pas rendu compte qu'ils avaient bloqué le bras et l'épaule de la petite.

La douleur extrême lui aurait alors fait perdre connaissance durant le trajet aérien. Si la victime n'a pas gardé de séquelle, une enquête est toujours en cours pour déterminer d'éventuelles responsabilités à l'embarquement, alors que la petite fille évoluait dans un groupe encadré par un moniteur.

L'administration, de son côté, a effectué un retour sur expérience de cet événement. Et à la lueur des discussions avec constructeurs et exploitants, le Service technique des remontées mécaniques et des transports guidés (STRMTG), dépendant du ministère des Transport, a émis une recommandation. « Il s'agit d'un texte prescriptif que l'on adresse à la profession quand on identi-



Le télésiège de Pierre-Longue, à Châtel, devrait être le premier à subir la modification. Photo Le DL/Bernard AUZOU

fie des enjeux de sécurité particuliers », explique Gaëtan Rioult, chef du département des installations par câbles au STRMTG. En l'occurrence peu d'appareils réunissent cette conjonction de trois critères pouvant mener à une configuration de sièges « potentiellement problématique ».

Vers une nouvelle norme européenne

Les remontées mécaniques visées sont équipées de sièges dotés à la fois de garde-corps verrouillables

(une fois baissé l'utilisateur ne peut pas le rouvrir), de dossiers hauts (jusqu'aux épaules), et pour lesquels l'espace disponible entre garde-corps et accoudoir est réduit. En tout, six appareils du fabricant Poma sont concernés en France.

« Ils étaient parfaitement en phase avec la norme européenne », précise Michael Fauché, directeur du service après-vente du constructeur basé en Isère, évoquant environ 500 sièges à modifier. « La norme européenne ne définissait pas de cote minimale », confirme Gaëtan Rioult. « On a me-

né un travail avec les constructeurs pour définir un critère d'espacement de 120 mm à terme, mais avec une tolérance dans l'immédiat de 80 mm. Et on va proposer un amendement pour la norme européenne. » Poma s'est engagé à faire les modifications sur ces accoudoirs dès cette intersaison. La France est à la pointe en matière de sécurité dans les transports câblés. Il suffit de se rendre au Japon, où subsistent de nombreux télésièges monoplaces sans garde-corps, pour s'en rendre compte.

Antoine CHANDELLIER



Au Japon, les télésièges sans garde-corps ne sont pas rares. Photos Le DL/A. Ch.

Deux appareils à modifier en Savoie



Le Télésiège débrayable six places (TSD6) de Bisanne, aux Saisies, est concerné. Archives photo Le DL

Les télésièges débrayables six places (TSD6) de Bisanne aux Saisies, de Roc de Tougne à Méribel, de Pierre Longue à Châtel (Haute-Savoie), du Diable aux 2 Alpes (Isère), Marin Pascal à Allos (Alpes-de-Haute-Provence), et le télémix La Clappe à Pra Loup (Alpes-de-Haute-Provence), devront être modifiés.

Le rôle de l'utilisateur

La série noire qui avait braqué la lumière sur les télésièges en 2012-2013 avait mis en évidence les responsabilités humaines dans l'accidentologie frappant les remontées mécaniques. Sur les 32 accidents graves enregistrés cet hiver-là par le Service technique des remontées mécaniques et des transports guidés (31 blessés graves et 1 mort pour 8 chutes de hauteur), soit une hausse de 75 %, 31 étaient dus à un comportement inadapte des usagers, notamment au départ et au débarquement, soit de plain-pied.

Les statistiques du STRMTG montrent que bien des accidents sont consécutifs à un mauvais embarquement. Depuis, Domaines skiables de France (DSF) avait sensibilisé ses agents des exploitations, les professionnels (moniteurs), mais aussi les passagers, aux rôles de chacun et aux règles de bonne pratique (retirer son sac à dos).

En lien avec le STRMTG, ces acteurs planchent sur un guide de bonnes pratiques pour accueillir les enfants. À moins d'1,25 m, ils doivent être accompagnés d'un adulte.

Tout se joue dans la zone d'embarquement

Ce qui n'a pas empêché les constructeurs de renforcer la sécurisation de leurs appareils. « Ni la norme européenne, ni la réglementation ne l'imposent, mais depuis, ils ont équipé les sièges de dispositifs anti-marina-ge sur une ou la totalité des places. On assiste à une généralisation de ces équipements », assure Gaëtan Rioult. Par ailleurs, les concepteurs continuent de travailler sur l'idée d'un détecteur, entre radar et caméra, pour repérer les mauvais embarquements. « Pour l'heure, on n'a pas trouvé la solution industrielle qui serait imparable. »

A.Ch.

CHAMPIONNAT DU MONDE

30 NOV 2019

SAVATE BOXE

Halle Didier Parpillon - La Motte-Servolex
Ouverture des portes 17h30 Début des rencontres 20h